

# CA Consortium USTH

24 Mai 2023



# 1/ Accueil des participants

## **2/ Approbation du procès verbal du CA 14 Mars 2023**

# 3/ Approbation des comptes 2022

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2022.

## Produits

- Cotisations : 69 000 €
- Subvention MESR 2022 : 97 000 € :
- Autres Produits (facture non reçue pour liquidation) : 15 608 €
- Intérêts et produits assimilés : 880 €
- Don Airbus : 163 208 €
- Divers : 2 €

**Total : 345 698 €**

## Charges :

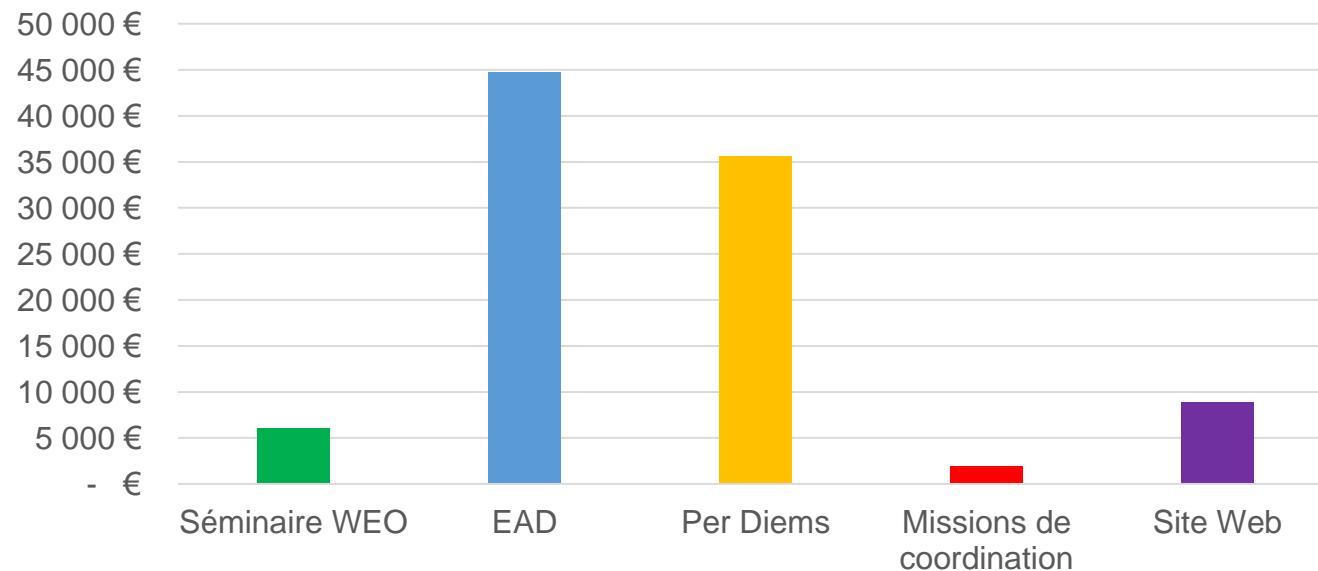
- Sous-traitance IAS (subv. Airbus) : 163 208 €
- Charges financées par la subvention MESR 2022 : 97 111 €
- Salaires et charges sociales : 45 739 €
- Honoraires expert comptables et CC : 10 540 €
- Frais de mission coordination : 6 070 €
- Perte sur cotisations de 2021 non récupérées : 5 000€
- Location bureau : 2 500 €
- Frais de colloque, séminaires : 1 473€
- Pénalité/retard reversement solde la subvention MESR de 2020 : 1 059€
- Amortissements sur immobilisations : 499 €
- Divers (Assurance, fournitures abonnements ...) 972 €

**Total : 334 171 €**

# Comptes 2022

Ventilation subvention MESRI/DAEI 2022 : 97111 €

1340 h EAD, 930 h en Présentiel



**Résultat de l'exercice : +11 527 €**

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2022 : **81 271€**

(fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € +11 527 €).

## Cabinet Martin et Associés

ASSOCIATION CONSORTIUM USTH  
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour commentaires et compléments



# Arrêt des comptes 2022

**Le conseil d'administration, après avoir entendu le rapport financier de l'administrateur provisoire et l'intervention du cabinet Martin et associés arrête les comptes 2022 du Consortium USTH.**

**Pour vote**

Merci





## Rapport financier 2022

Fait le 5 Avril 2023

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2022.

### Produits :

- Cotisations : **69 000 €**
- Subvention MESR 2022 : **97 000 €** :
  - Subvention reçue en 2022 : + 97 000 €
- Autres Produits (facture non reçue pour liquidation) : **15 608 €**
- Intérêts et produits assimilés : **880 €**
- Don Airbus : **163 208 €**
- Divers : **2 €**

**Total : 345 698 €**

### Charges :

- Charges financées par la subvention MESR 2022 : **97 111 €** dont :
  - MESR Frais séminaire WEO : 5 989 €
  - MESR frais Enseignement à Distance (EAD) : 44 775 €
  - MESR Per Diems : 35 551 €
  - MESR Missions de coordination : 1 952 €
  - MESR Site Web : 8 844 €
- Salaires et charges sociales : **45 739 €**
- Autres charges sociales : **192 €**
- Frais de mission Coordination (financé sur par les autres produits) : **6 070 €**
- Frais de colloque, séminaires : **1 473€**
- Honoraires : **10 540 €**
- Impôts sur les bénéfices : **211 €**

- Amortissements sur immobilisations : **499 €**
- Frais bancaires : **85 €**
- Fournitures administratives : **212 €**
- Abonnement divers : **92 €**
- Sous-traitance IAS : **163 208 €**
- Assurance : **134 €**
- Location bureau : **2 500 €**
- Perte sur cotisations de 2021 non récupérées (financé sur par les autres produits): **5 000€**
- Pénalité/retard reversement solde la subvention MESR de 2020 (financé sur par les autres produits) : **1 059€**
- Divers : **47 €**

**Total : 334 171 €**

**Résultat de l'exercice : +11 527 €**

Résultat affecté au Report à nouveau.

**Fonds de roulement au 31/12/2022 : 81 271€** (fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € + résultat de l'exercice 2021 soit +11 527 €).



ASSOC CONSORTIUM USTH

41 allées Jules Guesde

31000 TOULOUSE

Exercice clos le : 31 décembre 2022

# SOMMAIRE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## COMPTES ANNUELS

Attestation/Rapport

3

Association bilan Actif Var.

4

Association bilan Passif Var.

5

Assoc. Résultat (liste) Var.

6

7

## DETAIL DES COMPTES

Association bilan Actif Var.

9

Association bilan Passif Var.

10

Assoc. Résultat (liste) Var.

11

12

## ANNEXE COMPTABLE

Annexe Comptable

15

16

# COMPTES ANNUELS

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

# ATTESTATION/RAPPORT

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOC CONSORTIUM USTH

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/04/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	341 442.60 €
Résultat net comptable	11 525.64 €
Total du bilan	335 774.67 €

Fait à Toulouse,  
Le 10/04/2023.

Aurélien Grossias,  
Expert-comptable.



# ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL (I)</b>		<b>425.12</b>	<b>923.68</b>	<b>-498.56</b>	<b>-53.98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		7 500.00	12 501.53	-5 001.53	-40.01
Valeurs mobilières de placement		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
Charges constatées d'avance		3 153.36		3 153.36	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>335 349.55</b>	<b>414 230.97</b>	<b>-78 881.42</b>	<b>-19.04</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>

# ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>81 270.19</i>	<i>69 744.55</i>	<i>11 525.64</i>	<i>16.53</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>81 270.19</b>	<b>69 744.55</b>	<b>11 525.64</b>	<b>16.53</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 793.43	242 427.70	-56 634.27	-23.36
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 386.98	6 299.53	-912.55	-14.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>254 504.48</b>	<b>345 410.10</b>	<b>-90 905.62</b>	<b>-26.32</b>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>341 442.60</b>	<b>711 689.55</b>	<b>-370 246.95</b>	<b>-52.02</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>332 644.63</b>	<b>729 268.32</b>	<b>-396 623.69</b>	<b>-54.39</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>8 797.97</b>	<b>-17 578.77</b>	<b>26 376.74</b>	<b>150.05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>9 677.64</b>	<b>-17 104.99</b>	<b>26 782.63</b>	<b>156.58</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 375.00</b>		<b>3 375.00</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 316.00</b>		<b>1 316.00</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>2 059.00</b>		<b>2 059.00</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>345 697.27</b>	<b>712 163.33</b>	<b>-366 466.06</b>	<b>-51.46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>334 171.63</b>	<b>729 293.32</b>	<b>-395 121.69</b>	<b>-54.18</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>11 525.64</b>	<b>-17 129.99</b>	<b>28 655.63</b>	<b>167.28</b>

# DETAIL DES COMPTES

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETAIL DES COMPTES

# ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
21830000 MAT.BUREAU & INFORMA		1 495.68	1 495.68		
28183000 AMT.MAT.BUR ET INFOR		-1 085.56	-587.00	-498.56	-84.93
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
26181000 ACTIONS CRÉDIT MUTUEL		15.00	15.00		
<b>TOTAL (I)</b>		<b>425.12</b>	<b>923.68</b>	<b>-498.56</b>	<b>-53.98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances douteuses ou litigieuses			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Personnel et comptes rattachés			1.53	-1.53	-100.00
Autres		7 500.00	12 500.00	-5 000.00	-40.00
Valeurs mobilières de placement		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
50810000 LIVRET BLEU ASSOCIATION		39 759.87	73 947.05	-34 187.18	-46.23
50840000 LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION		268 061.12	118 321.97	149 739.15	126.55
Disponibilités		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
51210000 CREDIT MUTUEL		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
Charges constatées d'avance		3 153.36		3 153.36	
48600000 CHARGES CONST.AVANCE		3 153.36		3 153.36	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>335 349.55</b>	<b>414 230.97</b>	<b>-78 881.42</b>	<b>-19.04</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>

# ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>FONDS PROPRES</b>				
Réserves				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
<b>TOTAL (I)</b>	<b>81 270.19</b>	<b>69 744.55</b>	<b>11 525.64</b>	<b>16.53</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Dettes fournisseurs	117 943.43	148 980.83	-31 037.40	-20.83
Dettes fournisseurs factures non parvenues	67 850.00	93 446.87	-25 596.87	-27.39
Personnel et comptes rattachés	1 425.85	172.15	1 253.70	728.26
Dettes fiscales et sociales	3 961.13	6 127.38	-2 166.25	-35.35
43100000 CHARGES SOCIALES À PAYER	2 179.83	3 648.83	-1 469.00	-40.26
43702000 MUTUELLE PREVOYANCE	223.33	294.79	-71.46	-24.24
43703000 CAISSES RETRAITES	820.47	1 518.97	-698.50	-45.99
43820000 CH. SOC. DETTE CONG. A	251.38	56.94	194.44	341.48
44400000 ETAT IMPOT/LES BENEF	211.00	25.00	186.00	744.00
44700000 PAS		307.73	-307.73	-100.00
44863000 CHARGES A PAYER	275.12	275.12		
Créditeurs divers	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
48700000 PDTS CONST AVANCE		12 233.00	-12 233.00	-100.00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>254 504.48</b>	<b>345 410.10</b>	<b>-90 905.62</b>	<b>-26.32</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
75600000 COTISATIONS DES ADHE	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
74100000 SUBVENTION AMBASSADE DE FRANCE		24 441.62	-24 441.62	-100.00
74110000 DONS AIRBUS	163 208.10	467 365.63	-304 157.53	-65.08
74400000 SUBVENTION MESR	109 233.00	138 378.65	-29 145.65	-21.06
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	1.50	3.65	-2.15	-58.90
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>341 442.60</b>	<b>711 689.55</b>	<b>-370 246.95</b>	<b>-52.02</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
60400000 ETUD.PR.EQUIP.TVX IN	8 844.00	5 136.00	3 708.00	72.20
60631000 PETIT OUTILLAGE	89.98		89.98	
60640000 FOURN.BUR.INFORMATIO	122.14	41.28	80.86	195.88
61100000 SOUS TRAITANCE GENER	163 208.10	467 365.63	-304 157.53	-65.08
61300000 LOCATIONS	2 500.00	2 500.00		
61352000 LOC.EQUIPEMENTS		141.32	-141.32	-100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	134.13	136.63	-2.50	-1.83
61850000 FRAIS DE COLLOQ, SEMIN, CONFER		400.00	-400.00	-100.00
62261000 HONORAIRES D'EXPERTISE	4 905.60	4 891.20	14.40	0.29
62261100 HONORAIRES DE CAC	5 634.00	5 312.00	322.00	6.06
62380000 DIVERS POURB.DONS CO		3 000.00	-3 000.00	-100.00
62510000 PER DIEM SUBV MESR	35 551.00		35 551.00	
62511000 SUBVENTION MESR CEAD	44 775.00	126 375.00	-81 600.00	-64.57
62511100 SUBVENTION MESR WEO	5 732.39	5 341.87	390.52	7.31
62514000 FRAIS DEPLACEMENT CONSORTIUM	387.60		387.60	
62570000 RECEPTIONS	1 085.50		1 085.50	
62580000 COORDINATION	8 021.66	960.00	7 061.66	735.59
62590000 OBJECTIFS LABOS *2		40 000.00	-40 000.00	-100.00
62600000 FRAIS POSTAUX-FRAIS TELECOMM	91.84		91.84	
62700000 SERV.BANCAIRES & ASS	85.22	84.13	1.09	1.30
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
63330000 FORM.PROFESS.CONTINUU	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
64100000 RÉMUNÉRATIONS BRUTES	35 576.85	50 021.54	-14 444.69	-28.88
64120000 PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	1 253.70	-83.53	1 337.23	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	191.00	171.50	19.50	11.37



# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
64510000 COTISATIONS A L'URSS	6 099.33	13 161.09	-7 061.76	-53.66
64520000 COTISTION AUX MUTUEL	857.17	974.69	-117.52	-12.06
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	1 351.07	2 486.92	-1 135.85	-45.67
64563000 CH.SOC.S/CONGES PAY.	194.44	-33.16	227.60	686.37
64700000 AUTRES CHARGES SOCIA	192.00	96.00	96.00	100.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
65400000 PERTES S/CREANCES IR	5 000.00		5 000.00	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	46.95	14.09	32.86	233.22
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>332 644.63</b>	<b>729 268.32</b>	<b>-396 623.69</b>	<b>-54.39</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>8 797.97</b>	<b>-17 578.77</b>	<b>26 376.74</b>	<b>150.05</b>
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>9 677.64</b>	<b>-17 104.99</b>	<b>26 782.63</b>	<b>156.58</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
77200000 PROD S/ EXERCICES ANTERIEURS	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 375.00</b>		<b>3 375.00</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
67180000 AUT CHARG EXC S/OP DE GESTION	1 059.00		1 059.00	
67200000 CHARG.EXERCICES ANTE	257.00		257.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 316.00</b>		<b>1 316.00</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>2 059.00</b>		<b>2 059.00</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
69500000 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	211.00	25.00	186.00	744.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	345 697.27	712 163.33	-366 466.06	-51.46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	334 171.63	729 293.32	-395 121.69	-54.18
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 335 774.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 525.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 12 233€ de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de 97 100 € au titre de 2021, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2022.

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 97 000€, intégralement encaissée sur 2022. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 97 000€ à hauteur de son utilisation.

- Par ailleurs, la provision en 2021 sur la facture à recevoir de 3 375€ de l'IRD a été intégrée en produit exceptionnel car l'IRD ne réclamera pas le montant.

### Subvention Ambassade :

Par ailleurs, il convient de noter que l'USTH n' a pas reçu de subvention Ambassade en 2022.

### Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2022 un montant de 152 672€ auquel nous avons viré une partie non utilisée des dons depuis 2018 à 2022 de 10 535.80€ afin de pouvoir financer les factures 2022 de IAS de 163 208.10€. Après affectations des 10 535.80€, il reste un solde de non utilisé de don de 63 322€ figurant sur le compte 467800 ».

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

la mission de présidence de Mr LEGUBE a pris fin en octobre 2022. Mr Jean-Marc Lavest, recteur de l'USTH de Hanoï a été nommé président en intérim. Mr LAVEST ne perçoit pas de rémunération. Il est assisté par madame Aida Castellano en charge de la gestion administrative.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau 3 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers					
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique			1 496		
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				1 496			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL				15			
TOTAL GENERAL				1 511			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					1 496
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL						1 496	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					15	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL						15	
TOTAL GENERAL						1 511	

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	587	499		1 086
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		587	499		1 086
<b>TOTAL GENERAL</b>		587	499		1 086

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	7 500	7 500		
Charges constatées d'avance	3 153	3 153		
<b>TOTAUX</b>		<b>10 653</b>	<b>10 653</b>	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	86 874.54		86 874.54			17 129.99	69 744.55
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99		-17 129.99		28 655.63		11 525.64
<b>TOTAUX</b>	<b>69 744.55</b>		<b>69 744.55</b>		<b>28 655.63</b>	<b>17 129.99</b>	<b>81 270.19</b>

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	185 793	185 793		
Personnel & comptes rattachés	1 426	1 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 475	3 475		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	211	211		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	275	275		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	63 324	63 324		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>254 504</b>	<b>254 504</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

### TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

67 850

1 952

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

69 802

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT  
Résidence "Cap Wilson"  
81 Boulevard Carnot  
31000 TOULOUSE

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 634	5 040
TOTAL	5 634	5 040

# ANNEXE COMPTABLE

*MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH*

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## LES EFFECTIFS

Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le Consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars 2022, le nombre de salariés est passé de 3 à 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	1.00	3.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	3.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de suivi des subventions et dons

<b>TRESORERIE</b>	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	engagées sur 2021	engagées sur 2022	à engager sur 2022
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	0.00
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	0.00

<b>ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT</b>	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	portée en produits au 31/12/2021	portée en produits au 31/12/2022	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	-
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	-
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	-



Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

## **« CONSORTIUM USTH »**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022



**« CONSORTIUM USTH »**

Association régie par la Loi de 1901  
41, allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**« CONSORTIUM USTH »**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

### **Convention passée au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

### **Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs**

#### *a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **. *Personne concernée :***

Bernard LEGUBE, Président de l'USTH jusqu'au 31/10/2022.

#### **. *Nature et Objet :***

Rémunération au titre d'une indemnisation de Président.

#### **. *Modalités :***

Le montant de la rémunération s'élève à 631,64 € brut par mois pour l'année 2022.

Fait à Toulouse, le 24 mai 2023

Pour la Société « **EURAUDIT** »  
Commissaire aux Comptes  
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**





Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

**« CONSORTIUM USTH »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**« CONSORTIUM USTH »**

Association régie par la Loi de 1901  
41, Allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**« CONSORTIUM USTH »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CONSORTIUM USTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'information relative aux subventions présentée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 24 mai 2023

Pour la société « **EURAUDIT** »  
Commissaire aux comptes  
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**



# ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

<b>ACTIF</b>	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>425.12</b>	<b>923.68</b>	<b>-498.56</b>	<b>-53.98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks et en-cours</b>					
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes ratt.			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		7 500.00	12 501.53	-5 001.53	-40.01
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
<b>Instruments de trésorerie</b>					
<b>Disponibilités</b>		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
<b>Charges constatées d'avance</b>		3 153.36		3 153.36	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>335 349.55</b>	<b>414 230.97</b>	<b>-78 881.42</b>	<b>-19.04</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>					
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>					
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>					
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>



# ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

<b>PASSIF</b>	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	en valeur	en %
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>81 270.19</b>	<b>69 744.55</b>	<b>11 525.64</b>	<b>16.53</b>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>81 270.19</b>	<b>69 744.55</b>	<b>11 525.64</b>	<b>16.53</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 793.43	242 427.70	-56 634.27	-23.36
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 386.98	6 299.53	-912.55	-14.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>254 504.48</b>	<b>345 410.10</b>	<b>-90 905.62</b>	<b>-26.32</b>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>335 774.67</b>	<b>415 154.65</b>	<b>-79 379.98</b>	<b>-19.12</b>



# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur en %	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>341 442.60</b>	<b>711 689.55</b>	<b>-370 246.95</b>	<b>-52.02</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>332 644.63</b>	<b>729 268.32</b>	<b>-396 623.69</b>	<b>-54.39</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>8 797.97</b>	<b>-17 578.77</b>	<b>26 376.74</b>	<b>150.05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>879.67</b>	<b>473.78</b>	<b>405.89</b>	<b>85.67</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>9 677.64</b>	<b>-17 104.99</b>	<b>26 782.63</b>	<b>156.58</b>



# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 375.00</b>		<b>3 375.00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 316.00</b>		<b>1 316.00</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>2 059.00</b>		<b>2 059.00</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>345 697.27</b>	<b>712 163.33</b>	<b>-366 466.06</b>	<b>-51.46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>334 171.63</b>	<b>729 293.32</b>	<b>-395 121.69</b>	<b>-54.18</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>11 525.64</b>	<b>-17 129.99</b>	<b>28 655.63</b>	<b>167.28</b>



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 335 774.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 525.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 12 233€ de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de 97 100 € au titre de 2021, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2022.

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 97 000€, intégralement encaissée sur 2022. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 97 000€ à hauteur de son utilisation.

- Par ailleurs, la provision en 2021 sur la facture à recevoir de 3 375€ de l'IRD a été intégrée en produit exceptionnel car l'IRD ne réclamera pas le montant.

### **Subvention Ambassade :**

Par ailleurs, il convient de noter que l'USTH n' a pas reçu de subvention Ambassade en 2022.

### **Convention de mécénat :**

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2022 un montant de 152 672€ auquel nous avons viré une partie non utilisée des dons depuis 2018 à 2022 de 10 535.80€ afin de pouvoir financer les factures 2022 de IAS de 163 208.10€. Après affectations des 10 535.80€, il reste un solde de non utilisé de don de 63 322€ figurant sur le compte 467800 ».



Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

la mission de présidence de Mr LEGUBE a pris fin en octobre 2022. Mr Jean-Marc Lavest, recteur de l'USTH de Hanoi a été nommé président en intérim. Mr LAVEST ne perçoit pas de rémunération. Il est assisté par madame Aïda Castellano en charge de la gestion administrative.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## **Permanence des méthodes :**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, Il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

3 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

<b>CADRE A</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>V. brute des immob. début d' exercice</b>	<b>Augmentations suite à réévaluation acquisitions</b>	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>		
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 496	
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		<b>TOTAL</b>		1 496	
	FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		
			Autres participations		15
			Autres titres immobilisés		
		Prêts et autres immobilisations financières			
	<b>TOTAL</b>		15		
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 511</b>		

<b>CADRE B</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Diminutions par virt poste par cessions</b>	<b>Valeur brute des immob. fin ex.</b>	<b>Réévaluation légale/Valeur d'origine</b>	
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			
		Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		1 496	
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>			1 496	
	FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence			
			Autres participations			15
			Autres titres immobilisés			
		Prêts & autres immob. financières				
	<b>TOTAL</b>			15		
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 511</b>		



# ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immos corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	587	499		1 086
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>587</b>	<b>499</b>		<b>1 086</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>587</b>	<b>499</b>		<b>1 086</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immos incorporelles						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations						
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						
<b>Total général non ventilé</b>						



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		
			Autres impôts, taxes & versements assimilés		
			Divers		
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		7 500	7 500
	Charges constatées d'avance		3 153	3 153	
		<b>TOTAUX</b>	<b>10 653</b>	<b>10 653</b>	
RENVois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3)	Créances reçues par legs ou donations			



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	86 874.54		86 874.54			17 129.99	69 744.55
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99		-17 129.99		28 655.63		11 525.64
<b>TOTAUX</b>	<b>69 744.55</b>		<b>69 744.55</b>		<b>28 655.63</b>	<b>17 129.99</b>	<b>81 270.19</b>



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	185 793	185 793		
Personnel & comptes rattachés	1 426	1 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 475	3 475		
Etat & Impôts sur les bénéfices	211	211		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	275	275		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	63 324	63 324		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>254 504</b>	<b>254 504</b>		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 850
Dettes fiscales et sociales	1 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>69 802</b>



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT  
Résidence "Cap Wilson"  
81 Boulevard Carnot  
31000 TOULOUSE

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>	5 634	5 040
<b>TOTAL</b>	<b>5 634</b>	<b>5 040</b>



# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## LES EFFECTIFS

Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars, l'association comptait 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	<b>1.00</b>	<b>3.00</b>
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	3.00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		





# ANNEXE COMPTABLE

**MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

*Tableau de suivi des subventions et dons*

<b>TRESORERIE</b>	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	engagées sur 2021	engagées sur 2022	à engager sur 2022
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	0.00
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	0.00

<b>ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT</b>	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	portée en produits au 31/12/2021	portée en produits au 31/12/2022	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	-
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	-
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	-





**Conseil d'administration du 15/03/2023 9h-10h45**

**Lieu : zoom**

**Membres Présents :**

Jean-Marc Lavest	(Administrateur Provisoire/Recteur USTH)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille Université)
Anne Giroir	(Université Claude Bernard Lyon 1)
Christian Valentin	(IRD)
Lilian Aveneau	(Université de Poitiers)
Pedro Almeida de Oliveira	(Université Paris Saclay)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Christian Valentin	(IRD)
Hubert Loisel	(Université du Littoral Côte d'Opale)
Martin Schwell	(Université Paris Est Créteil)
Essaid Ait Barka	(Université de Reims)
Benoit Piro	(Université de Paris)
Magali Gérino	(Université Paul Sabatier)

**Invités :**

Philippe Behra	(Département AES)
Éric Lacombe	(Département BDD)
Guillaume Patanchon	(Département SPACE)
Jean-Christophe Lacroix	(Département AMSN)
Luc Le Calvez	(USTH)
Nora Negadi	(Ambassade de France)
Alexis Michel	(CDEFI)
Tranh Truc Vu	(MESRI)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

## 1) Accueil

Accueil par le Professeur Jean Marc Lavest, administrateur provisoire du Consortium et Recteur principal de l'USTH. Monsieur Lavest procède à la vérification du quorum, celui-ci étant atteint avec 12 membres sur 16, la réunion peut commencer.

## 2) Approbation du projet du compte rendu du 7 octobre 2022

Vote et approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil d'administration du 7 octobre 2022.

## 3) Informations USTH

### Partie 1 : présentation du bilan d'activités 2022

#### 1. Ressources humaines

Le recteur principal de l'USTH, le professeur Jean-Marc Lavest, explique qu'actuellement l'USTH compte avec 173 employés permanents, dont 168 sont vietnamiens. Il précise que parmi ces effectifs, 91 sont des enseignants-chercheurs. En 2022, 14 enseignants et 12 employés administratifs ont été recrutés dans le corps enseignant-chercheur. De plus, un nouveau vice-recteur a été nommé pour se concentrer sur la recherche, les relations internationales et la communication.

Par ailleurs, monsieur Lavest, rappelle qu'au sein de l'USTH existe une cellule communiste qui est obligatoire dans toutes les universités publiques au Vietnam. Il en résulte que 47 membres font partie de la cellule du parti communiste, tandis qu'un syndicat comprenant 160 personnes et une Union des jeunes sont également présents.

Cf. PPT en annexe

#### 2. Admission et cursus

##### 2.1 Admission

Monsieur Lavest, signale une augmentation du niveau de sélectivité depuis trois ou quatre ans, notamment sur les entrées en Bachelor. Pour 2022 :

- Bachelor : 821 nouveaux étudiants (une hausse de 18.13% comparé à celui de 2021)
- Master : 71 nouveaux étudiants
- PhD : 14 nouveaux étudiants

Actuellement la première vague de recrutement pour septembre 2023 est en cours. Au cours de cette première étape, une pression supplémentaire de 15 % est déjà observée concernant les étudiants souhaitant intégrer le cycle de licence.

Cf. PPT en annexe

##### 2.2 Cursus

Aujourd'hui l'USTH compte :

- 16 programmes Bachelor (3 en DD)
- 6 Masters

- 6 programmes doctoraux.

Les doubles diplômes de licence en Chimie, ICT et Sciences du vivant ont débuté en septembre 2022, avec la participation de cinq universités membres du Consortium qui ont signé ces accords.

Cf. PPT en annexe

### 3. Recherche

Monsieur Lavest indique que le montant global du budget alloué à la recherche a été de 640,000 € en 2022. Une partie importante a été portée par des contrats nationaux : NAFOSTED, la VAST, VINIF et le reste sur fonds propres de l'USTH.

En 2022, l'USTH a publié 125 publications internationales SCIE indexés, ce qui vaut à une moyenne de 1,6 publication par chercheur, ce qui est un très bon indicateur de performance. En termes de volume général, l'USTH est devenu le troisième institut le plus publiant de la VAST et le deuxième institut en termes d'impacts des publications.

Par ailleurs, plusieurs événements scientifiques se sont déroulés au sein de l'Université, comme la venue du Professeur Duncan Haldane, prix Nobel de Physique.

Cf. PPT en annexe

### 4. Coopérations nationales et internationales

En termes de coopérations internationales, l'USTH a reçu 23 délégations et 36 professeurs invités (la première moitié de l'année 2022 était bloquée à cause de la pandémie), 43 étudiants ont effectué un semestre d'échange à l'étranger et des étudiants français et belges ont été accueillis à l'USTH.

Cf. PPT en annexe

### 5. Immobilier et budget

#### 5.1 Immobilier

Au sujet des surfaces disponibles, monsieur le recteur souligne que face à la montée du nombre d'étudiants, il s'avère nécessaire de trouver des surfaces supplémentaires. Pour cette raison, l'USTH se répartit sur plusieurs bâtiments autour de la VAST :

- A21 Building
- Mini Hoa Lac
- Institut de Géologie
- Centre de recherche et de technologie de Co Nhue

De plus, en septembre 2023, l'USTH pourra utiliser un bâtiment supplémentaire de 4,000 m<sup>2</sup>, ce qui portera le nombre total de ses installations à cinq réparties autour du campus.

A propos des équipements, l'USTH dispose de 8 laboratoires de recherche et 18 salles de travaux pratiques. De plus, l'approvisionnement en équipements se poursuit pour les laboratoires de MST et FST.

Concernant le Projet Hoa Lac, comme cela avait été annoncé lors du dernier CA, la construction du campus a pris du retard et ne pourra pas être achevée sans une extension des travaux jusqu'en 2025. Cette extension doit être approuvée par le Premier Ministre.

Cf. PPT en annexe

#### 5.2 Finances

Pour le budget détaillé voir diapositives 19-20 du PPT.

## Partie 2 : stages à l'USTH

Monsieur Lavest, rappelle que la liste des sujets des stages ouverts à l'USTH avait été lancée en décembre 2022 et avait été rediffusée aux membres du Consortium.

Un total de soixante-huit sujets ont été proposés, lesquels sont rattachés aux départements de l'USTH et aux activités des chercheurs des établissements membres.

Actuellement 8 sujets ont été remontés (La Rochelle et Toulouse III Paul Sabatier). Cette liste sera renouvelée et elle continuera à être diffusée.

Cf. PPT en annexe

## Partie 3 : Programme 89

Monsieur Lavest signale que les mécanismes de décision et de calendrier restent très incertains.

L'état actuel du programme est le suivant : en 2022 l'USTH a reçu 11 candidatures, la liste des candidats a été envoyée au MoET, lequel a donné son accord pour trois candidatures. En principe, en septembre 2022, les trois candidats auraient dû être envoyés en France. à ce jour, les sujets de stage sont toujours en attente à l'USTH, car ni le Ministère de l'Enseignement et de la Formation (MoET) ni le Ministère des Finances (MoF) n'ont validé leur départ et transmis les autorisations financières nécessaires..

En 2023, l'appel à candidature du programme 89 a été relancé, cinq nouveaux candidats sont arrivés. Parallèlement, une campagne d'appel à sujet au niveau du Consortium a été relancée. Cela a donné lieu à 36 sujets, et Monsieur Lavest tient à remercier les membres pour leurs concours.

Cf. PPT en annexe

## Partie 4 Accréditation HCERES

Mr Lavest annonce le lancement de l'accréditation institutionnelle par l'Hceres. A ce sujet, il rappelle les établissements concernés ont obtenus l'accréditation des Masters en juillet 2022, c'est-à-dire des diplômes français qui se déroulent à l'USTH, pour la période allant de 2022-2028. De même, sur la période 2016-2022, l'USTH a obtenu une accréditation de son parcours de Bachelor par le Hceres, qui a été prolongée en 2023.

Cette année, c'est une accréditation institutionnelle, la première fois pour l'USTH, qui est demandée au Hceres. Le rapport d'autoévaluation a été remis le 15 mars, et la visite des experts est prévue au début du mois de mai à Hanoi.

Cf. PPT en annexe

## Partie 5 Indemnisation des missions

Concernant les *per diem*, Monsieur Jean-Marc Lavest évoque la possibilité de travailler sur un transfert de charge entre le Consortium et l'USTH. Ce dossier devra être approfondi avec le prochain Président du Consortium.

Cf. PPT en annexe

## Partie 6 Postes d'ETI à l'USTH

M. Lavest annonce aux membres du CA qu'en septembre 2023, le poste DRITT ne sera plus financé par le MEAE. Il signale que cela s'inscrit dans un cadre général de réduction des postes de ces experts, mais néanmoins déplore ce choix qui va déstabiliser l'université.

Cf. PPT en annexe

## Partie 7 Vie de l'association

### Bilan des conventions EAD 2022

En tant qu'administrateur provisoire du Consortium, Mr Lavest réalise le bilan des conventions EAD 2022. L'année 2021-2022 a généré 1 340 heures à distance essentiellement sur le premier semestre pour couvrir les enseignements en Master. Il rappelle que le principe de reconduire une aide aux établissements qui se sont investis dans cette action EAD a été validé lors du CA de mai 2022.

- 16 conventions : 15 ont été signées
- Factures : sur 44 150 €, 10.500€ ont été payés à réception des factures.

Cf. PPT en annexe

### Bilan Cotisations 2022

Mr Lavest informe qu'actuellement le Consortium compte avec 29 membres permanents et 1 membre observateur. Le nombre de cotisations en 2022 à jours est de 28, avec une université sans réponse, à savoir l'Université de Perpignan.

Cf. PPT en annexe

### Budget prévisionnel 2023

Pour le budget prévisionnel détaillé voir diapositives 30-40 du PPT.

### Calendrier CA et AG 2023 Consortium

Mr Lavest annonce que la prochaine AG et les deux CA qui l'accompagnent auront lieu le 23 et 24 mai. Il partage avec les membres du CA son souhait de réaliser l'AG à distance et les deux

CA en présentiel à Hanoï. Ainsi, Mr Lavest indique une proposition de budget pour la prise en charge par le Consortium des frais de déplacement : le Consortium prendrait en charge les billets d'avion Paris-Hanoï (A/R).

Le conseil d'administration donne son avis favorable à l'unanimité, pour une prise en charge des billets d'avion pour ses membres à l'occasion de l'AG et des CA du 23 et 24 mai 2023 à l'USTH.

Cf. PPT en annexe

### Renouvellement du CA et du Bureau

Conformément à l'article 7 des statuts du Consortium, Monsieur l'Administrateur provisoire, annonce que lors de la prochaine assemblée générale (mai 2023), une moitié du conseil d'administration devra être renouvelée par scrutin secret.

Les membres sortants sont : Aix Marseille Université, Université de Poitiers, Le Mans Université, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Paris Est Créteil, Université de Toulouse, Université de Reims Champagne Ardenne et l'IRD.

Les membres qui désirent présenter leur candidature sont invités à le faire par envoi de courriel au Consortium, la date limite est le 20 mai 2023. Il est rappelé que les membres sortant du CA sont rééligibles.

A cette occasion, le bureau du Consortium devra également être renouvelé, à scrutin secret par le conseil d'administration, les membres du bureau sont également rééligibles.

Membres actuels du bureau : Anne Giroir-Fendler, Essaïd Ait Barka, Florent Calvayrac, Christian Valentin, Martin Schwell

### Présidence du Consortium

Mr Lavest, annonce que la candidature au poste de Président a été transmise le 11 mars pour diffusion et affichée sur le site du Consortium USTH. Les destinataires ont été :

- Membres du Consortium USTH
- MEAE
- MESRI/DAEI
- Ambassade

La date limite pour l'envoi des candidatures a été fixé au 15 mai 2023. A ce jour un potentiel candidat a déjà pris contact avec M. Lavest.

Monsieur Jean-Marc Lavest, administrateur provisoire du Consortium et recteur principal de l'USTH, remercie les membres du CA ainsi que les invités pour leur présence.

Fin réunion : 10h45

Fait le 7 avril 2023

L'Administrateur provisoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of vertical lines and a final loop.

Jean-Marc Lavest

Fait le 7 avril 2023

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a large loop at the top and several smaller loops and strokes below.

Essaid Ait Barka